

Procès-verbal n°6

SAISON 2022/2023

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 03/12/2022

Réunion dématérialisée du lundi 17 octobre 2022

Présents :

Membres :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MICHEL Claude	Trésorier
		PILARD Olivier	Vice-Président
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
		VAURETTE Vincent	Trésorier Adjoint
Invités :	Madame	SIBILLA Chrystèle	Présidente de la CO&M
	Messieurs	MOLINARIO Yves	Président de la CRS
		ALORO Jean-Paul	Président de la CDR
Assiste :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice administrative

Ouverture de séance à 20H15

1) INFOS DU PRESIDENT

Retours sur la réunion avec le Conseil Régional

S. GONÇALVES MARTINS et JP. ALORO ont assisté à cette réunion.

- Le chèque Sport de la région va passer de 400€ (ou 600€ sur des thématiques sport Santé) à 1000€. Toujours sur critères.
- La Région souhaite aider de façon assez significative les clubs procédant à l'acquisition de minibus. Il est également question de prêts de minibus (ça peut être intéressant au moment des Volleyades).
- Augmentation de l'aide aux SHN (10K€ quel que soit leur classement). Pour une médaille de bronze une aide de 12K€, 14K€ pour l'argent et 18K€ pour l'or.

2) DEBRIEF SUR PARIS BEACH PRO TOUR

Marion PAUZIER a effectué et rédigé un bilan extrêmement complet de l'organisation après avoir consulté plusieurs organisateurs, volontaires, salariés, élus, spectateurs.

O. PILARD signale que RNK souhaite pour l'an prochain reprendre la gestion des bénévoles ne l'ayant pas jugée satisfaisante.

A contrario K. KHEMIRI LEVY relève que RNK était sous staffé et qu'il a fallu à plusieurs reprises pallier leurs manques, notamment en matière de bénévolat !

C'est compliqué entre Beach Volley World et RNK, puis la FFVolley. Le bilan doit déjà être effectué entre ces trois partenaires-là. Si on ajoute les clubs de Beach qui sont aussi partenaires, la Ligue n'est qu'en bout de ligne... Ceci étant si elle n'avait pas été là, ni Sand Fabrik, il n'y aurait eu aucune animation ! Par contre on peut faire bien mieux si c'est anticipé, or on a été prévenus quasiment au dernier moment.

S. GONÇALVES MARTINS indique que la Ligue doit décider ce qu'elle veut faire sur cet événement, que ce soit les animations, que ce soit en matière de relations publiques... Quel investissement financier sommes-nous prêts à faire ? En achetant des hospitalités par ex., en multipliant les animations. Vu le peu de monde sur les 2 premiers jours cela aurait mérité un travail plus approfondi avec le monde scolaire ! Et le scolaire IDF, pas seulement l'UNSS 92. La Ligue peut apporter énormément au développement et à la réussite de cette manifestation.

Il faut se remettre à travailler dès ce mois de décembre. Un groupe de travail à constituer avec élus et salariés concernés.

De façon générale, nous devons clarifier avec la Fédération la communication sur tous les événements se déroulant sur notre territoire. Qu'elle ne nous sollicite pas si elle s'estime autonome pour assurer les organisations, pas de souci. Mais à tout le moins que nous soyons informés semble légitime puisque nous partageons le même territoire. C'est insupportable d'être appelé en renfort au dernier moment comme ça arrive parfois, c'est la meilleure manière pour un rendu insatisfaisant. Cela nous prive aussi d'exploiter certains événements avec des partenaires qui se trouveraient invités par ailleurs.

3) RESSOURCES HUMAINES

3.1 Embauche de M. PAUZIER : Marion arrive en fin d'alternance à mi-novembre. Il est décidé de lui faire une proposition d'embauche pour un CDD d'un an. Ses missions pourront être élargies (recherche de nouvelles manières d'organiser certains de nos événements (remises de récompenses, recherche de partenaires etc.). Sébastien et Karim lui feront une proposition au plus tôt.

3.2 L'augmentation du nombre des licences depuis l'an dernier impacte fortement deux postes, ceux de J. AMIET et T. BOUGHERBAL.

En effet l'ampleur des nombres en IDF induit de multiples tâches. Les outils à dispo ne sont pas forcément dimensionnés en conséquence (parfois Tarek doit reparamétrer l'outil...). Il pourrait lister toutes les améliorations qu'il souhaite de la part du secteur informatique fédéral. Sébastien relayera auprès de tous les présidents de Ligue. Il faudra sans doute que la CRS voie comment alléger ses tâches. Le soulager par ex sur les organisations de fin de saison sur lesquelles il faudrait plutôt déployer des bénévoles.

3.3 Un avenant à proposer à L. LE MARREC sur son contrat pour lui permettre d'intervenir ponctuellement dans d'autres domaines que ceux de son statut d'ADD Scolaire. Ex. CRE, Volleyades ou formation d'entraîneurs.

3.4 A voir avec C.DUBOIS de quelle manière sont impactées ses missions régionales, voire au Pôle masculin, suite à sa nomination en tant qu'entraîneur national des U17M.

3.5 Voir également l'impact du départ de N. FARES et l'optimisation du poste de T. DUFOUR entre ses missions au Pôle et celles pour la Ligue.

3.6 M. VAUTIER a été reçu en entretien par S. GONCALVES et M. ROSCOUET de façon à optimiser ses missions et mieux caler son emploi du temps (28H Ligue / 6H Conflans).

3.7 M. VAUTIER ne pouvant s'occuper du Beach en plus de l'Indoor (hormis la gestion des inscriptions sur les stages via Hello Asso), S. VIALA étant quant à lui essentiellement « terrain », il faudrait trouver quelqu'un qui puisse gérer l'administratif du Beach, CRE et organisation des formations. O. PILARD se propose de continuer, comme il avait commencé à le faire l'an passé. Une réunion CRT spécifique sur la partie Beach est à envisager.

Si nous pouvions bénéficier d'un partage de Teams avec la Fédération, cela fluidifierait le fonctionnement au sein du secteur (liste de tâches etc).

3.8 Le départ de J. AMIET fin du printemps 2024 est à anticiper. Il faudrait former quelqu'un quelques mois à ses tâches et y adjoindre de l'aide en comptabilité pour S. DELAMARE. Etablir une fiche de poste au printemps prochain et démarcher les écoles en vue de la rentrée 2023.

Point complet à faire sur les rémunérations des salariés. Des entretiens à prévoir également. Un Bureau restreint travaillera toutes ces questions semaine 43.

4) POINT FINANCIER

C. MICHEL informe que les écritures sont finalisées mais qu'il n'a pas eu le temps d'analyser avec précision. A la 1ère lecture, cela semble bon. Une forte progression des licences impacte favorablement les finances. Les liquidités nous assurent un an de fonctionnement.

5) PV ET RPE

Les PV n'ont pas tous été lus par les membres. Ils seront revus d'ici au CD du 3 décembre.

Les RPE devront être validés par le Comité Directeur mais allégés des formules sportives. Sinon il paraît difficile de les faire approuver en amont sans connaître le nombre d'engagements...

6) DOMAINE SCOLAIRE

Les finales de CDF Pro peuvent donner un joli final à la formation de JO UNSS Académique. On peut relancer ce qui s'était fait plusieurs années avec théorie le vendredi, nuitée au CREPS, examen théorique le matin et validation le samedi après-midi sur des compétitions de M15 (journée le 1/04). Cela concernait une quarantaine de jeunes. Etaient mobilisés 2 superviseurs/gymnase sur la validation de la pratique, il en faut donc une petite quinzaine. S'assurer d'une disponibilité au CREPS. Voir sinon si l'action peut être envisagée différemment, sans nuitée, dans chaque académie. S'assurer en ce cas de la disponibilité des formateurs. Penser à faire aussi appel aux formateurs départementaux.

A voir si C. MICHEL envisage que ces actions UNSS soient coordonnées par L. LE MARREC et qu'elles fassent donc partie de son périmètre d'intervention. Pour info, il a déjà participé à des CMD.

Nécessité de former des formateurs. Ils ne sont que 5 ou 6 environ pour l'instant.

7) SPORTIVE

7.1 Qualifications régionales

Quelques remontées quant au coût d'engagement à 60€ en qualifications Jeunes pour une équipe éliminée dès le 1er tour. Vu le nombre d'engagés, la formule ne comprenait pas 2 tours cette saison comme par le passé. Du coup les tarifs étant votés en AG quand la formule n'est pas encore annoncée, c'est effectivement un point qui peut être revu. Voir comment procéder alors qu'on évoque une modification de tarifs votés en AG. S'il faut procéder à un avoir ou directement à une facturation à 50%. Il faudra introduire une ligne sur les prochains tarifs, tenant compte d'une élimination au 1er tour.

7.2 CIF

Proposition de mettre un même droit d'engagement quel que soit le nombre d'équipes engagées.

8) TECHNIQUE

Les chiffres des Volleyades 2023 sont sortis toutes catégories confondues :

- En Mini, on a perdu 1 équipe (4 au lieu de 5 de chaque genre)
- En Volleyades, la Ligue de devrait en envoyer que 3 de chaque genre. Le Président souhaite s'assurer qu'aucun Comité n'aurait de regret quant à l'envoi d'une équipe représentant un ou des départements.
- En Maxi Volleyades, il y aura une équipe de chaque genre.

9) ARBITRAGE

On a toujours un manque criant d'arbitres, ça s'est encore vérifié avec le dernier tour de CDF jeunes ! Il faudrait suggérer à la FFVolley (vœu fédéral ?) qu'elle tolère qu'en l'absence de tout arbitre officiel ou présent dans une salle, un simple joueur, possesseur d'une licence Compétition puisse valablement officier. Est-ce que seule l'IDF est dans cette situation ?

10) ADD BEACH

Les recherches de candidat relancées. Info à faire circuler. M. PAUZIER a mis sur les réseaux. Voir également avec Juliette COCU et Théo DUFOUR via leurs sphères étudiantes. Faire passer la fiche de poste également à Chrystèle SIBILLA.

11) DIVERS

11.1 Organisation interne

V. VAURETTE ayant confirmé au Président sa démission du Bureau, ce dernier a proposé à JP. ALORO son entrée au Bureau. Ce dernier a accepté. Il conviendra de faire valider le nouveau Bureau lors du Comité Directeur du 3 décembre.

11.2 Internet

Changement d'hébergeur. Le premier aperçu n'est pas enthousiasmant. Il ne s'agissait cependant que d'un transfert des données pour gagner en ergonomie. En l'état de l'avancement du travail, selon V. VAURETTE, les commandes semblent cependant respectées.

11.3 Usage de Zoom et Teams

Il est proposé de partager les liens Zoom entre les membres du BE et les Pds de Commissions. On paye cet outil, autant qu'il serve. Tout projet de réunion doit cependant pouvoir être géré et priorisé en cas de demandes multiples sur un même créneau. A voir entre S. DELAMARE, S. GONÇALVES - MARTINS, B. CERVETTI s'ils peuvent gérer.

Un aménagement de Zoom permet aussi d'en faire profiter d'autres personnes sans que les codes soient donnés pour autant. On pourra donc ponctuellement partager l'utilisation au-delà du cercle défini.

11.4 Bénévoles

Nous devons nous pencher sur la manière de reconnaître l'énorme travail assumé par certains de nos bénévoles (élus ou non). Il faut travailler sur une meilleure organisation de certains secteurs, voir s'il ne faut pas envisager de l'embauche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H15.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance